



Le Maroc fait encore de la résistance. Il refuse de signer l'accord de réadmission des migrants irréguliers tant attendu par l'UE. En effet, et malgré les incitations fortes offertes par la Commission européenne lors du dernier round de négociations sur l'accord de facilitation de mobilité des Marocains désirant se rendre en Europe, tenu lundi et mardi derniers, le Royaume oppose toujours une fin de non-recevoir à la demande européenne.

En fait, le Royaume rejette l'idée de s'engager à réadmettre sur son territoire les personnes ayant transité et qui ont été interpellées parce qu'en situation irrégulière sur le sol de l'U.E. Les officiels marocains savent pertinemment que derrière les prétendus « partenariats pour la mobilité » ou les accords de « gestion concertée des flux migratoires », il y a la volonté de l'Europe de renvoyer le plus simplement du monde des personnes en situation irrégulière et essaie de surmonter tout obstacle juridique ou administratif qui s'opposerait au retour de ces migrants. « Le Maroc sait qu'il risque gros en approuvant cet accord. Il est conscient que ses gains seront inférieurs aux pertes », nous a confié une source sous le sceau de l'anonymat avant de poursuivre : « Notre pays sera obligé d'accueillir tous les migrants expulsés d'Europe ce qui induira des charges financières et des enjeux politiques et sociaux importants. Mieux, le Maroc sera sous le regard vigilant des ONG et des défenseurs de droits de l'Homme ».

De plus, la signature de cet accord obligera le Royaume à jouer au gendarme de l'UE chargé de protéger les frontières européennes en empêchant, en premier lieu, les migrants non désirés d'y accéder et, en second lieu, en expulsant ceux qui malgré toutes les précautions y seraient parvenus.

Mais les Marocains comptent-ils résister longtemps ? « Vu le contexte géopolitique d'aujourd'hui, il est impossible que les pouvoirs publics acceptent cet accord de réadmission. Avec le flux de migrants subsahariens et syriens, le pays ne peut pas prendre ce risque puisqu'il sera obligé de créer des centres d'accueil et de mobiliser des fonds pour pouvoir abriter tout ce beau monde avant de le renvoyer vers son pays d'origine », nous a affirmé notre source.

Des expulsions qui peuvent également susciter plusieurs problèmes au Maroc notamment en ce qui concerne le volet droits de l'Homme. En fait, ces renvois se passent dans de mauvaises conditions et de nombreux refoulés risquent des poursuites pénales, notamment dans les pays qui disposent de législations prévoyant le délit « d'émigration clandestine ». De plus, il y a risque pour le Maroc de renvoyer des migrants irréguliers vers des pays avec lesquels ils n'ont aucune attache et où leurs droits fondamentaux ne seront pas toujours respectés.